L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

PUBLIÉ CHAQUE JOUR
MERCREDI, 26 SEPTEMBRE.

APPEL
aux Photographes et aux Horticulteurs de la Louisiane.
EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

La commission impériale de l'Exposition universelle de Paris se propose d'organiser au DIORAMA VÉGÉTAL dans le Jardin de Paris, pour l'exposition de Décembre et surtout de tableaux photographiques de ce que la création offre de plus remarquable, de plus curieux, de plus utile et de plus intéressant, afin qu'il n'est point possible d'exhiber les produits mêmes de la nature. Un pareil appel est donc adressé à tous les paysans où ils trouvent les plantes aussi représentatives.

Dans les photographies et les horticulteurs n'adresseront des spécimens de la flore louisianaise et ainsi propagée par le crayon ou la photographie, le compte également sur les concours des professeurs à l'Académie des Sciences de la Nouvelle Orléans, des professeurs de dessin et des clubs d'amateurs.

EDWARD GOTTHEIL,
Commissaire d'Etat à l'Exposition universelle de Paris de 1867.

(Circulaire.)

La commission impériale, en organisant l'exposition des végétaux vivants dans le parc du Champ-de-Mars, désire représenter autant que possible, belle plantes qui le peuvent être le reproduites vivantes, avec leur feuillage naturel complet et dans leurs positions naturelles, à cause de la grande distance de leur pays natal.

Pour atteindre, en remaniement d'établir dans le jardin réservé à l'Exposition Internationale d'Horticulture, un jardin d'acclimatation, sous son aspect caractéristique, la création des principaux climats du globe.

Afin de rendre cette application intéressante, la commission impériale sera disposée à prêter toute garantie pour la sûreté de l'exposition artistique et scientifique de ces conditions. Faisant les visiteurs qui voudront bien visiter les parties du monde, chacun voudra voir la représentation la plus fidèle de son propre pays, et chacun se fera un devoir d'y contribuer continuellement soumis à un examen sévère qui établira la fidélité. Le public saisissant avec empressement cet élément de nouveauté, cette leçon de choses de géographie botanique, le tout dans un simple cadre.

Et le résultat sera plus complet, il faut montrer ces spécimens de végétation dans leurs conditions naturelles, qu'ils vivent groupés, et choisir, pour la reproduction de la vie, le point de vue aussi bien que les détails d'optique nécessaire à la perspective et les détails des objets dont on voit avec la plus grande justesse.

La photographie, qui aussi son objet presque instantané, offre seule la garantie de l'exactitude et de la vérité, on doit recommander pour le nouveau diorama; et les photographies sont précisément les matériaux que la commission impériale recevra avec remercîments de ceux personnes qui l'aide au développement de l'art qu'on ne ses travaux, et elle fera dans son rapport une mention spéciale des noms de tous les contributeurs.

Le commissaire général,
LE PRINCE DE LA MOSKOWA.

L'Exposition Universelle de Paris. 1867.

AYANT été nommé, par Son Excellence le Gouverneur Wells, Agent et Commissaire pour représenter l'intéressante de l'Etat de la Louisiane à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de Paris, en 1867, j'annonce par le présent la vente de cet objet, qui est de la plus grande importance pour les manufacturiers, des produits, &c., pour donner tous les renseignements possibles sur la richesse et l'opulence de cet heureux pays de destination, et adresser à moi au Mechanics' Institute, dans la ville de Sexe, de cet objet, à Paris.

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Représentant à l'Exposition Universelle de Paris, 1867.
6 juillet

Aux Planteurs et autres de l'Etat de la Louisiane.

Le bill d'allocation pour l'Exposition universelle de Paris ayant été adopté par le sénat des Etats-Unis, et l'argent du palais de l'Industrie à Paris étant mainte-nant en mesure, tout devrait compter sur l'Exposition comme sur un fait arrêté. Aucun de ceux qui connaissent les ressources des Etats-Unis ou éléments agricoles, mécaniques et manufacturés, ne peut douter qu'ils ne tiennent une place proéminente dans cette exposition. La preuve que cette opinion n'est pas bornée à ce côté de l'Atlantique, c'est l'espace libéralement alloué aux Etats-Unis dans le palais de l'Industrie.

L'Etat de la Louisiane, à peine sorti de l'état de guerre, commençant à jouir seulement des bienfaits de la paix, a sa part à prendre dans cette exposition, afin de faire connaître les ressources de restar en arrière des autres Etats dans le développement de leurs ressources.

L'exposition offre une occasion extraordinaire de montrer au monde combien grandes sont les richesses naturelles de la vallée du Mississipi, en produisant aux yeux des hommes intéressés du globe entier les échantillons de coton, de sucre, de tabac, &c., &c., &c., dans quelques parties de la région où ces paysages ont été cultivés.

Dans les photographies et les horticulteurs n'adresseront des spécimens de la flore louisianaise et ainsi propagée par le crayon ou la photographie, le compte également sur les concours des professeurs à l'Académie des Sciences de la Nouvelle Orléans, des professeurs de dessin et des clubs d'amateurs.

EDWARD GOTTHEIL,
Commissaire d'Etat à l'Exposition universelle de Paris de 1867.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE, A LA NOUVELLE-ORLEANS.
COMMERCIAL PLACE, No 11.
20 août 1866.

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer, aux conditions les plus favorables, contre les risques d'incendie, de mer et de transport intérieur.

S. B. BURNES, Président.
W. J. FRIERSON, Vice-Président.
GEO. O. SWEET, Secrétaire.

—Directeurs—

R. K. WALKER,	ISAAC SCHERCK,
GEO. G. GARNER,	JOHN G. PARHAM,
A. J. WEBSTER,	J. J. FARLETON.
E. W. FAIRCHILD,	E. G. ROACH,
E. H. WILSON,	J. H. COLESBY.
JOHN D. ADAMS,	ROBERT L. ADAMS,
S. D. WOODRIDGE,	E. W. ADAMS,
CHARLES W. NEWTON,	N. J. THAXTON,
W. J. FRIERSON,	T. T. A. LYON,
W. H. HANSON,	E. A. TORRE,
A. B. BUCKNER,	D. P. LOGAN,
A. W. BOSWORTH,	EDGAR STEEL,
J. S. CAPES.	21 août—1m

GERMANIA
Compagnie d'Assurances.
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau No 135, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $300,000.

Avec privilège de le porter à $500 000.

CETTE Compagnie assure contre le feu, les risques de mer, de Terre et de Rivière; elle rend 20 pour cent comptant sur les primes aux taux usuels de la place.

C. F. FORSTER, Vice-Président. D. MICHEL, Président
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs :

J. H. Elmer,	F. Wiens,
W. B. Schmidt,	Geo. Mora,
P. A. Bolles,	Louis Schwarz,
A. J. Bruhl,	G. L. L. Mayer,
E. Zacharie,	Chas Boudit,
Theo Bohrer,	Chas Leffler,
H. F. Klumpp,	M. Blesse,
C. F. Forster,	L. F. Gerdes,
F. Fink,	G. H. Kortendiek,
H. W. Schwartz,	Julius Wertheimer,
D. Michel,	F. Rickert,
Aug. Koenig,	E. Claus.

3 août—6m

Sixième état annuel de la Compagnie d'Assurance mutuelle du Star.

NOUVELLE-ORLEANS, 20 Juillet 1866.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant :—

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1866..... $ 66,694 66

Savoir : Sur les risques d'incendie $ 39,202 19
Sur les risques de mer..... 6,502 82
Sur les risques des rivières..... 989 55 — 46,694 56

Moins les primes non expirées le 31 juillet 1866..... $ 8,226 00
Primes remboursées..... 115 45 — 8,341 25

Montant net des primes..... $ 38,353 41

Petites pagnes dans l'année, savoir :—
Sur les risques de mer et rivières, 1,734 06
Sur les risques des rivières, 1,304 06 — 3,472 20

Payé—Réassurances..... 1,843 46
Dit—Et pour cent remboursés..... 6,363 60
Commissions, salaires, &c., et frais de revenu intérieur, licences, loyer de bureau, etc., etc..... 14,899 95 — 23,107 01

Bénéfice net..... $ 9,985 19

L'actif de la compagnie qui consiste en :
Espèces..... $ 9,013 40
Primes en voie de perception..... 5,620 82
Plus value des bonds de la ville..... 10,000 00
Fonds sur mains..... 14,845 33
Balance du sur billets de souscrip. 160,000 00 — 199,479 55

Réserve statutaire, réglement de contestations par parties en suspens..... 10,000 00

Actif net..... $ 189,479 55

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N AUGUSTIN, Secrétaire.

A une réunion qui a eu lieu le 20 août 1866, les directeurs ont résolu de payer, à partir du 15 septembre prochain, un intérêt de six pour cent par an sur les scrips non-encore payés.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assemblée mise et ajournée prudemment mdi, ce 22 août 1866.

JAMES EDWARDS, Juge de Paix.

—Directeurs—

JAS JACKSON,	CHS. ROMAN,
ALFRED DUFILHO,	ARTHUR FORSTALL,
E LAPLACE,	AD. SCHRIEBER,
J. N SHREDER,	E. DOLHONDE,
L. R. COLEMAN,	JAS. POLLOCK,
W. C. CLAIBORNE,	PLACIDE FORSTALL.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle Orleans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866 :

Primes d'assurance..... $ 792,151 71
Primes de mauve..... 152,405 15
Primes de rivières..... 506,629 50 — $1,077,229 45

Montant des primes expirées..... 950,461 44
Pertes payées et estimées..... $ 24,492 06
Pertes de navires..... 7,026 93
Pertes de rivières..... 13,000 38
Escompte payé au lieu de scrip..... 79,767 37
Taxes payées..... 35,136 76
Réassurances payées..... 61,397 41
Profits et pertes, dépenses, remises, intérêts, escompte on monies, &c., &c., &c..... 125,166 66 — 376,790 21

Bénéfice net..... $ 573,671 24
Montant des primes participant au dividende actif..... 401,711 00

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :
Billets garantis par hypothèques..... $ 50,000 00
Billets garantis par nantissement..... 31,963 64
Effets..... 15,763 13
Propriétés foncières..... 60,000 00
Parts ou bons remboursables et en banque de la Nlle-Orléans..... 79,000 00
Place en actions de banques..... 200,000 00
Place en actions de compagnies de scrip..... 33,253 28
Compagnie du Dry Dock Vallette..... 1,875 00
Dû pour primes et en voie de perception..... 105,666 13
En caisse..... 237,630 54 — $ 817,100 99

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous certificats non payés de scrip sur portions égaux des dits certificats, à partir du premier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende de scrip de SIX PER CENT, pour cet exercice, payable et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et le 1er juillet 1866, pour les dits dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Saml H. Kennedy,
C. H. Slocum,	James J. Hanna,
Saml H. Newman,	A. Duthil,
P. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. Odden,
A. Thompson,	A. B. Reading.

4/30 mai—90j

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIEME ETAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir :

Sur les risques d'incendie..... $ 190,056 73
Sur les risques de mer..... 65,452 97
Sur les risques de mer..... 307,666 77 — $ 563,176 7

Risques non expirés le 31 décembre 1864..... 30,719 70 — 532,272

A déduire :
Risques non expirés le 31 décembre 1865..... 43,343 00
Primes remboursées le 31 décembre 1865..... 3,364 64— 46,637 64

Montant net de primes le 31 décembre 1865..... $ 476,194 63

Bénéfice net..... $ 9,985 19

L'actif de la compagnie qui consiste ainsi :
Espèces..... $ 9,013 40
Primes en voie de perception..... 5,620 82
Plus value des bonds de la ville..... 10,000 00
En caisse..... 14,845 33
Balance du sur billets de souscrip. 160,000 00 — 199,479 55

Réserve statutaire, réglement de contestations par parties en suspens..... 10,000 00

Actif net..... $ 189,479 55

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N AUGUSTIN, Secrétaire.

A une réunion qui a eu lieu le 20 août 1866, les directeurs ont résolu de payer, à partir du 15 septembre prochain, un intérêt de six pour cent par an sur les scrips non-encore payés.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assemblée mise et ajournée prudemment mdi, ce 22 août 1866.

JAMES EDWARDS, Juge de Paix.

—Directeurs—

JAS JACKSON,	CHS. ROMAN,
ALFRED DUFILHO,	ARTHUR FORSTALL,
E LAPLACE,	AD. SCHRIEBER,
J. N SHREDER,	E. DOLHONDE,
L. R. COLEMAN,	JAS. POLLOCK,
W. C. CLAIBORNE,	PLACIDE FORSTALL.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle Orleans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866 :

Primes d'assurance..... $ 792,151 71
Primes de mauve..... 152,405 15
Primes de rivières..... 506,629 50 — $1,077,229 45

Montant des primes expirées..... 950,461 44
Pertes payées et estimées..... $ 24,492 06
Pertes de navires..... 7,026 93
Pertes de rivières..... 13,000 38
Escompte payé au lieu de scrip..... 79,767 37
Taxes payées..... 35,136 76
Réassurances payées..... 61,397 41
Profits et pertes, dépenses, remises, intérêts, escompte on monies, &c., &c., &c..... 125,166 66 — 376,790 21

Bénéfice net..... $ 573,671 24
Montant des primes participant au dividende actif..... 401,711 00

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :
Billets garantis par hypothèques..... $ 50,000 00
Billets garantis par nantissement..... 31,963 64
Effets..... 15,763 13
Propriétés foncières..... 60,000 00
Parts ou bons remboursables et en banque de la Nlle-Orléans..... 79,000 00
Place en actions de banques..... 200,000 00
Place en actions de compagnies de scrip..... 33,253 28
Compagnie du Dry Dock Vallette..... 1,875 00
Dû pour primes et en voie de perception..... 105,666 13
En caisse..... 237,630 54 — $ 817,100 99

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous certificats non payés de scrip sur portions égaux des dits certificats, à partir du premier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende de scrip de SIX PER CENT, pour cet exercice, payable et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et le 1er juillet 1866, pour les dits dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Saml H. Kennedy,
C. H. Slocum,	James J. Hanna,
Saml H. Newman,	A. Duthil,
P. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. Odden,
A. Thompson,	A. B. Reading.

4/30 mai—90j

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
SUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIEME ETAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir :

Sur les risques d'incendie..... $ 190,056 73
Sur les risques de mer..... 65,452 97
Sur les risques de mer..... 307,666 77 — $ 563,176 7

Risques non expirés le 31 décembre 1864..... 30,719 70 — 532,272

A déduire :
Risques non expirés le 31 décembre 1865..... 43,343 00
Primes remboursées le 31 décembre 1865..... 3,364 64— 46,637 64

Montant net de primes le 31 décembre 1865..... $ 476,194 63

Bénéfice net..... $ 9,985 19

L'actif de la compagnie qui consiste ainsi :
Espèces..... $ 9,013 40
Primes en voie de perception..... 5,620 82
Plus value des bonds de la ville..... 10,000 00
En caisse..... 14,845 33
Balance du sur billets de souscrip. 160,000 00 — 199,479 55

Réserve statutaire, réglement de contestations par parties en suspens..... 10,000 00

Actif net..... $ 189,479 55

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N AUGUSTIN, Secrétaire.

A une réunion qui a eu lieu le 20 août 1866, les directeurs ont résolu de payer, à partir du 15 septembre prochain, un intérêt de six pour cent par an sur les scrips non-encore payés.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assemblée mise et ajournée prudemment mdi, ce 22 août 1866.

JAMES EDWARDS, Juge de Paix.

—Directeurs—

JAS JACKSON,	CHS. ROMAN,
ALFRED DUFILHO,	ARTHUR FORSTALL,
E LAPLACE,	AD. SCHRIEBER,
J. N SHREDER,	E. DOLHONDE,
L. R. COLEMAN,	JAS. POLLOCK,
W. C. CLAIBORNE,	PLACIDE FORSTALL.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle Orleans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866 :

Primes d'assurance..... $ 792,151 71
Primes de mauve..... 152,405 15
Primes de rivières..... 506,629 50 — $1,077,229 45

Montant des primes expirées..... 950,461 44
Pertes payées et estimées..... $ 24,492 06
Pertes de navires..... 7,026 93
Pertes de rivières..... 13,000 38
Escompte payé au lieu de scrip..... 79,767 37
Taxes payées..... 35,136 76
Réassurances payées..... 61,397 41
Profits et pertes, dépenses, remises, intérêts, escompte on monies, &c., &c., &c..... 125,166 66 — 376,790 21

Bénéfice net..... $ 573,671 24
Montant des primes participant au dividende actif..... 401,711 00

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :
Billets garantis par hypothèques..... $ 50,000 00
Billets garantis par nantissement..... 31,963 64
Effets..... 15,763 13
Propriétés foncières..... 60,000 00
Parts ou bons remboursables et en banque de la Nlle-Orléans..... 79,000 00
Place en actions de banques..... 200,000 00
Place en actions de compagnies de scrip..... 33,253 28
Compagnie du Dry Dock Vallette..... 1,875 00
Dû pour primes et en voie de perception..... 105,666 13
En caisse..... 237,630 54 — $ 817,100 99

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous certificats non payés de scrip sur portions égaux des dits certificats, à partir du premier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende de scrip de SIX PER CENT, pour cet exercice, payable et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et le 1er juillet 1866, pour les dits dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Saml H. Kennedy,
C. H. Slocum,	James J. Hanna,
Saml H. Newman,	A. Duthil,
P. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. Odden,
A. Thompson,	A. B. Reading.

4/30 mai—90j

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
SUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIEME ETAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir :

Sur les risques d'incendie..... $ 190,056 73
Sur les risques de mer..... 65,452 97
Sur les risques de mer..... 307,666 77 — $ 563,176 7

Risques non expirés le 31 décembre 1864..... 30,719 70 — 532,272

A déduire :
Risques non expirés le 31 décembre 1865..... 43,343 00
Primes remboursées le 31 décembre 1865..... 3,364 64— 46,637 64

Montant net de primes le 31 décembre 1865..... $ 476,194 63

Bénéfice net..... $ 9,985 19

L'actif de la compagnie qui consiste ainsi :
Espèces..... $ 9,013 40
Primes en voie de perception..... 5,620 82
Plus value des bonds de la ville..... 10,000 00
En caisse..... 14,845 33
Balance du sur billets de souscrip. 160,000 00 — 199,479 55

Réserve statutaire, réglement de contestations par parties en suspens..... 10,000 00

Actif net..... $ 189,479 55

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N AUGUSTIN, Secrétaire.

A une réunion qui a eu lieu le 20 août 1866, les directeurs ont résolu de payer, à partir du 15 septembre prochain, un intérêt de six pour cent par an sur les scrips non-encore payés.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assemblée mise et ajournée prudemment mdi, ce 22 août 1866.

JAMES EDWARDS, Juge de Paix.

—Directeurs—

JAS JACKSON,	CHS. ROMAN,
ALFRED DUFILHO,	ARTHUR FORSTALL,
E LAPLACE,	AD. SCHRIEBER,
J. N SHREDER,	E. DOLHONDE,
L. R. COLEMAN,	JAS. POLLOCK,
W. C. CLAIBORNE,	PLACIDE FORSTALL.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle Orleans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866 :

Primes d'assurance..... $ 792,151 71
Primes de mauve..... 152,405 15
Primes de rivières..... 506,629 50 — $1,077,229 45

Montant des primes expirées..... 950,461 44
Pertes payées et estimées..... $ 24,492 06
Pertes de navires..... 7,026 93
Pertes de rivières..... 13,000 38
Escompte payé au lieu de scrip..... 79,767 37
Taxes payées..... 35,136 76
Réassurances payées..... 61,397 41
Profits et pertes, dépenses, remises, intérêts, escompte on monies, &c., &c., &c..... 125,166 66 — 376,790 21

Bénéfice net..... $ 573,671 24
Montant des primes participant au dividende actif..... 401,711 00

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :
Billets garantis par hypothèques..... $ 50,000 00
Billets garantis par nantissement..... 31,963 64
Effets..... 15,763 13
Propriétés foncières..... 60,000 00
Parts ou bons remboursables et en banque de la Nlle-Orléans..... 79,000 00
Place en actions de banques..... 200,000 00
Place en actions de compagnies de scrip..... 33,253 28
Compagnie du Dry Dock Vallette..... 1,875 00
Dû pour primes et en voie de perception..... 105,666 13
En caisse..... 237,630 54 — $ 817,100 99

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous certificats non payés de scrip sur portions égaux des dits certificats, à partir du premier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende de scrip de SIX PER CENT, pour cet exercice, payable et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et le 1er juillet 1866, pour les dits dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Saml H. Kennedy,
C. H. Slocum,	James J. Hanna,
Saml H. Newman,	A. Duthil,
P. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. Odden,
A. Thompson,	A. B. Reading.

4/30 mai—90j

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ETE.

Pour aller au Lac et au retour le même jour : 2h de cette.

Pour aller à la station de Gentilly : 15 cents et retour pour revenir.

A dater du DIMANCHE, 1er AVRIL 1866, les convois partiront comme suit :

Départ des

DE LA VILLE.

h. a. m.	chez le voyeur
6	"
7	"
8	"
9	"
10	"
11	"
12	"
h. p. m.	
1	"
2	"
3	"
4	"
5	"
6	"
7	"
8	"
9	"
10	"

DU LAC.

h. a. m.	chez le voyeur
6	"
7	"
8	"
9	"
10	"
11	"
12	"
h. p. m.	
1	"
2	"
3	"
4	"
5	"
6	"
7	"
8	"
9	"
10	"

Les passagers qui désirent arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant l'départ des convois.

Prix : 15 cents pour aller et 15 cents revenir.

G. FARDELET,
Surintendant

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1866.

DES nouvelles passagers partiront du dépôt, à Algiers, tous les matins (les dimanches exceptés) à 7 heures et demie, pour se rendre à Brashear City à 1 heure. Au retour, ils devront partir de Brashear City à 1 heure de l'après-midi et arriver à Algiers à 6 heures du soir.

Les dimanches et les jours fériés seulement, un convoi spécial de passagers quittera le dépôt d'Algiers pour Brashear et les stations intermédiaires à 8 heures du matin. Le ferry qui se relie à ce convoi partira de la rue St Charles, à 7 heures et demie.

Le ferry, de chemin de fer part du pied de la rue Esplanade, en face de la rue Jackson, tous les matins (les dimanches exceptés) à 7 heures et demie, pour se relier au convoi régulier de passagers.

Des billets pour le ferry seront fournis gratis à tous les passagers qui achèteront leurs billets à destination de la ou bureau de la Compagnie, rue du Canal No 68, on en bateaux, sur le ferry.

On peut se procurer à des prix réduits, des billets d'excursion à une station, à aller et retour.

Des steamers de première classe allant à la Nouvelle-Fabrie et à tous les points intermédiaires sur le Teche ne reliant tous les jours (les dimanches exceptés) aux convois de Brashear City.

Le fret est reçu et livré, au débarcadère du ferry du chemin de fer, au pied de la rue Nle-Anne, tous les jours (les dimanches exceptés), pour toutes les stations et toutes les stations de chemin, pour tous les points et de tous les points sur le chemin de fer. Le fret sera également reçu et livré au dépôt d'Algiers.

G. W. R. MAVERY,
Ingénieur en chef et surintendant général.

GIACOMO CUNEO vs WM H. DANZENHEIM.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans, No 16,950.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 27 septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exonérateurs, rue Royale, entre celles du Conseil et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir :

Un terrain situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Derbigny, Roman, Ursulines et Ursulines, mesurant trente pieds de front sur la rue Derbigny, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, à l'exception de la rente qui appartient au locataire actuel, lequel a un bail, lequel en les mars prochain 1867 et finira en mars prochain 1869.

Cette propriété appartient à la succession de Jean Baptiste Lacquement, qui l'a achetée de Jean Baptiste Lacquement, suivant acte passé devant Jules Tuyes, notaire public, en date du 4 avril 1866.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

22 sept—27 sept—1, 4, 6 oct

Succession de feu JOSEPH LANDRY, décédé.

Cour du Quatrième District judiciaire, Paroisse St Jacques.

EN vertu d'un ordre de vente rendu le 25 d'août 1866, par la Quatrième Cour de District judiciaire, Paroisse de St Jacques, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 1er octobre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exonérateurs, rue Royale, entre celles du Conseil et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Quatre certains terrains situés au bayou Lafourche, dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre de l'îlot No Quatre-vingt-huit, et bornés par les rues Derbigny, Roman, Fulton et Rousseau, suivant le plan général du dit bayou, dressé par le Dr. Pilié, en date du 1er février 1827, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, greffier, suivant notaire public en cette ville, et aussi suivant plan particulier de dit Bayou, le 27 de mai 1841 et déposé en l'étude de François J. E. Lizardi, et chacun desdits terrains portant le numéro de police pour encours.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure numéro. Le No Un a en outre la rue Fulton, entre les rues Troisième et Fulton.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes droits, privilèges, servitudes et avantages y attachées et appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent, savoir : sur les Nos Un et Deux, un vaste maison basse en bois, construite de fortes pièces de bois, avec fondations en briques, galerie derrière, deux cuisines en bois ayant deux cheminées en briques, deux écuries, etc. Le tout divisé en quatre corps de logis. Les Nos Trois et Quatre sont vacants. Ils ont différentes clôtures en bois et en pieux.

Le No Cinquante, vingt arpents devant billes et cinq pieds sur la ligne limitrophe au nord du dit No Cinquante, et vingt arpents et cinq tois sur la ligne limitrophe au nord du dit No Cinquante, et vingt arpents et cinq tois sur la ligne limitrophe au No Cinquante-deux, Le No Cinquante-deux contient un arpent de front sur chacune des lignes limitrophes au nord et au sud, et vingt arpents en toutes sur la ligne limitrophe au No Cinquante quatre.

Ensemble avec tous les droits, privileges servitudes et avantages y attachées et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur en vertu de deux actes de succession qu'il en a fait devant Jules Tuyes, notaire public, en date du 2 avril 1866.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

30 août—30 août—3, 5, 7, 10, 12, 14 sept

JULIUS H. STICH vs J. OBERNBAUM.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 18,372.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI, cinq d'octobre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exonérateurs, rue Royale, entre celles du Conseil et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un terrain situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Derbigny, Roman, Ste Marie et Ste Claude, mesurant quarante pieds de front sur la rue Derbigny, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

22 sept—27 sept—1, 3, 5, 8, 10, 12, 15 oct.

Succession de feu JOSEPH LANDRY, décédé.

Cour du Quatrième District judiciaire, Paroisse St Jacques.

EN vertu d'un ordre de vente rendu le 25 d'août 1866, par la Quatrième Cour de District judiciaire, Paroisse de St Jacques, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 1er octobre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Exonérateurs, rue Royale, entre celles du Conseil et de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Quatre certains terrains situés au bayou Lafourche, dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre de l'îlot No Quatre-vingt-huit, et bornés par les rues Derbigny, Roman, Fulton et Rousseau, suivant le plan général du dit bayou, dressé par le Dr. Pilié, en date du 1er février 1827, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, greffier, suivant notaire public en cette ville, et aussi suivant plan particulier de dit Bayou, le 27 de mai 1841 et déposé en l'étude de François J. E. Lizardi, et chacun desdits terrains portant le numéro de police pour encours.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure numéro. Le No Un a en outre la rue Fulton, entre les rues Troisième et Fulton.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes droits, privileges, servitudes et avantages y attachées et appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent, savoir : sur les Nos Un et Deux, un vaste maison basse en bois, construite de fortes pièces de bois, avec fondations en briques, galerie derrière, deux cuisines en bois ayant deux cheminées en briques, deux écuries, etc. Le tout divisé en quatre corps de logis. Les Nos Trois et Quatre sont vacants. Ils ont différentes clôtures en bois et en pieux.

Le No Cinquante, vingt arpents devant billes et cinq pieds sur la ligne limitrophe au nord du dit No Cinquante, et vingt arpents et cinq tois sur la ligne limitrophe au nord du dit No Cinquante, et vingt arpents et cinq tois sur la ligne limitrophe au No Cinquante-deux, Le No Cinquante-deux contient un arpent de front sur chacune des lignes limitrophes au nord et au sud, et vingt arpents en toutes sur la ligne limitrophe au No Cinquante quatre.

Ensemble avec tous les droits, privileges servitudes et avantages y attachées et y appartenant.